

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### FJA REALISE L'ACQUISITION DE 87,11% DE DUC LAMOTHE PARTICIPATIONS

### LANCEMENT D'UNE OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE SUR LES ACTIONS DE DUC LAMOTHE PARTICIPATIONS

**Paris – le 2 novembre 2009**

FONCIERE DES JEROMIS ASSOCIES (FJA), dont le Président est Monsieur Jean-Luc Petithuguenin, annonce avoir réalisé le 30 octobre 2009 l'acquisition auprès de la société IMMTEL d'un bloc d'actions représentant 87,11% du capital et des droits de vote de la société DUC LAMOTHE PARTICIPATIONS (DLP), au prix de 68,48 euros par action. La transaction valorise la totalité du capital de DUC LAMOTHE PARTICIPATIONS (DLP) à 24,1 millions €.

Dans le même temps, FJA lance une offre publique d'achat simplifiée (l' « **Offre** ») sur 12,89% du capital de DLP. L'offre sera ouverte du 23 novembre au 4 décembre 2009 inclus. Le prix offert est identique à celui proposé à la société IMMTEL, soit 68,48 euros par action de DLP. Ce prix présente une prime de 260% par rapport au dernier cours de l'action DLP (dernier échange le 8 mai 2009).

La prise de contrôle de DLP et cette Offre s'inscrivent dans la stratégie de FJA de réorientation de l'activité sociale de DLP, FJA souhaitant transformer la société cotée en une société foncière en fusionnant avec DLP au plus tard le 31 décembre 2009.

L'Initiateur envisage de constituer une foncière avec une forte prédominance « verte », comprenant principalement des actifs immobiliers dits « classés » au sens de la réglementation environnementale ou des actifs liés au développement durable.

FJA n'envisage pas le retrait de la cote à l'issue de l'Offre. Les actionnaires de DLP qui ne voudraient pas apporter leurs titres à l'Offre auront ainsi l'opportunité de participer pleinement au nouveau développement de la société.

Les actionnaires de DLP qui souhaiteraient apporter leurs actions DLP à l'Offre semi-centralisée pourront bénéficier du remboursement par FJA des frais de courtage à concurrence de 0,3%, et dans la limite d'un montant de 150 euros par ordre.

Conformément aux dispositions de l'article 231-13 du Règlement général de l'AMF et aux termes d'une lettre de dépôt en date du 2 novembre 2009, la présente Offre a été déposée auprès de l'AMF le 2 novembre 2009 par Oddo Corporate Finance, établissement présentateur de l'offre publique d'achat simplifiée, agissant pour le compte de FJA et garantissant la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par ce dernier dans le cadre de l'Offre.

Le projet d'Offre a été déposé le 30 octobre 2009 et mis en ligne sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org) le novembre 2009. Un avis de dépôt a été publié et mis en ligne par l'AMF sur son site.

Conformément aux dispositions de l'article 231-16 du Règlement général de l'AMF, un avis financier relatif aux termes de l'Offre sera publié par FJA dans le journal Les Echos en date du 3 novembre 2009.

**Contact :**

**NewCap.**  
Emmanuel Huynh / Simon-Laurent Zaks  
Tél. : +33 (0)1 44 71 94 94  
infos@newcap.fr

\*\*\*\*\*